

Recyclage cariste (1 ou 2 catégories)

2 Jours, 14 Heures
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le
09/01/2023

Uniquement en Intra (nous consulter)

Recyclage cariste (1 ou 2 catégories)

Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Conduire en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques associés

Public

Personne ayant obtenu le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) conformes au référentiel CNAMTS R 389 depuis 5 ans et étant reconnu apte par la Médecine du Travail.

Prérequis : Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES®R389 ou R489 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Théorie et Pratique Les responsabilités

- Rôle des instances et organismes de prévention

Recyclage cariste (1 ou 2 catégories)

- Les responsabilités du cariste
- Les conditions pour utiliser un chariot
- Les conditions de circulation dans l'entreprise et/ou sur la voie publique
- Les situations de danger grave et imminent

Les principaux organes et équipements du chariot

- Les principales catégories de chariot
- Le circuit hydraulique
- Les paramètres de risques (vitesse, état du sol...)
- Les vérifications

Les mesures de sécurité lors de l'utilisation du chariot

- Les principaux facteurs d'accidents
- Les différents pictogrammes de manutention
- La signalisation routière
- Les différents carburants et leurs risques (risque incendie)
- Les produits dangereux et leurs étiquettes
- Le plan de circulation et le protocole de sécurité
- Le transport de personnes et les risques encourus
- Tests
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques selon le référentiel CNAMTS R 389
- Validation au CACES

Dates & lieux

-  Nous consulter
-  La Roche sur Yon

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Recyclage cariste (1 ou 2 catégories)



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.



Validation/Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.